

Ständerat

Conseil des Etats

Consiglio degli Stati

Cussegl dals stadis



Commission des institutions
politiques
CH-3003 Berne

www.parlement.ch
spk.cip@parl.admin.ch

À l'att. :

- des partis politiques
- des associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne
- des associations faîtières de l'économie
- des autres milieux concernés

Le 9 janvier 2018

16.456 Iv.pa. CIP-CE. Dénonciation et modification des traités internationaux. Répartition des compétences

Madame, Monsieur,

Le 16 novembre 2017, la Commission des institutions politiques (CIP) du Conseil des États a chargé son secrétariat de lancer une consultation sur l'avant-projet visé en titre auprès des cantons, des partis politiques, des associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, des associations faîtières de l'économie ainsi qu'auprès d'autres milieux concernés.

Le délai de réponse est fixé au **16 avril 2018**.

La loi fédérale faisant l'objet de l'avant-projet en question vise à clarifier la répartition des compétences en matière de conclusion, de modification et de dénonciation des traités internationaux.

Veillez trouver ci-joint l'avant-projet assorti du rapport explicatif. Des exemplaires supplémentaires peuvent être téléchargés à l'adresse suivante :

<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

Je vous prie de bien vouloir nous faire parvenir votre avis, dans le délai imparti, à l'adresse suivante : **Commissions des institutions politiques, Secrétariat, Services du Parlement, 3003 Berne** (tél. : 058 322 99 44, courriel : spk.cip@parl.admin.ch)



En vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pascale Bruderer
Présidente de la commission

Annexe :

- projet mis en consultation et rapport explicatif (d, f, i)
- liste des destinataires de la consultation (d, f, i)